



MOT DE LA DIRECTION

Bonne et heureuse année 2025 à tous. Nous vous souhaitons une merveilleuse année remplie de santé, de douceur et de précieux moments entourés de vos proches. Nous sommes heureux d'être de retour à l'école et de poursuivre notre travail avec vos enfants. L'entrée des élèves s'est bien déroulée et ils étaient heureux de revoir leurs amis, leurs enseignants ainsi que les autres membres du personnel qui œuvrent auprès d'eux (service de garde, T.E.S., orthopédagogues et les professionnels).

Dans les prochaines semaines, nous ferons un rappel aux enfants concernant la sécurité aux abords de l'école (déplacements à pied, en voiture et en autobus). Nous profiterons de cette occasion pour revoir aussi avec vous, à titre de rappel, certaines règles de sécurité ainsi que les endroits appropriés pour déposer vos enfants à l'école.

Nous vous souhaitons une bonne lecture de cet info-parents et nous vous remercions pour votre soutien et votre implication envers la réussite scolaire de votre enfant. Nous sommes reconnaissants de travailler avec des familles aussi engagées.

À vous chers élèves, continuez à briller et à donner le meilleur de vous-mêmes !

Bonne et heureuse année !



MOT DE RECONNAISSANCE

Le Service d'entraide Saint-Charles-Borromée désire vous remercier pour votre participation à la collecte des denrées non périssables dans le cadre de l'Opération Guignolée tenue en décembre 2024.

Nous sommes très reconnaissants envers les responsables, les donateurs et les enfants qui y ont participé. Cette initiative permet de sensibiliser tant les jeunes que les intervenants aux besoins des personnes démunies de notre milieu. Ces gestes de partage contribuent à améliorer les conditions de vie des familles défavorisées tout au long de l'année. Nous avons grandement apprécié votre participation cette année.

Recevez l'expression de nos sentiments les meilleurs.

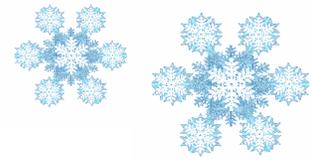
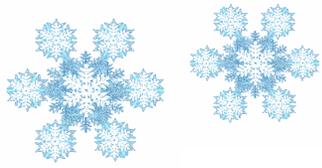
Le Service d'entraide de la paroisse Saint-Charles-Borromée

STATIONNEMENT

Nous vous rappelons qu'afin d'assurer la sécurité de tous les enfants et des membres du personnel, il est strictement interdit d'utiliser le stationnement des autobus scolaires ainsi que celui des membres du personnel de l'école pour déposer vos enfants. Nous comptons sur votre bon jugement et votre entière collaboration pour assurer la sécurité de tous élèves.

Il est de notre responsabilité collective de faire en sorte que nos enfants évoluent dans un milieu sécuritaire.





ABSENCES

Nous vous rappelons qu'il est très important de signaler l'absence de votre enfant.

À cet effet, nous avons une boîte vocale qui vous permet de nous laisser un message 24 heures sur 24 afin de nous aviser du motif (rendez-vous, retard, maladie, voyage) et de la durée de cette absence. Vous pouvez également signaler une absence via le portail Mozaïk Parents.

Merci de votre précieuse collaboration.

ACTIVITÉ DE PATINAGE

Il est à noter qu'au cours des prochaines semaines, la classe de votre enfant sera invitée à aller patiner à la patinoire Guillaume-Mathieu. Les enseignants d'éducation physique vous feront parvenir les informations à ce sujet. Vous pouvez d'ores et déjà vérifier si les anciens patins de votre enfant sont toujours à la bonne pointure et s'il a un casque de protection qu'il pourra apporter à l'école.

Veuillez prendre note que les bâtons d'hockey sont **interdits** dans les autobus scolaires.

31 JANVIER : JOURNÉE PÉDAGOGIQUE

EN RETARD

Nous faisons face à une problématique récurrente en ce qui concerne le nombre élevé de retards des élèves. La ponctualité permet de débiter la journée du bon pied pour votre enfant en lui épargnant une source de stress parce qu'il entre en classe après les autres et dérange l'ensemble du groupe. Aussi, lorsque votre enfant arrive en retard (après 7 h 50), il doit entrer par la **porte 1** et signaler son arrivée au secrétariat.

Voici, en rappel, l'horaire en vigueur pour la présente année scolaire 2024-2025.

Précolaire		Primaire	
A.M. :	07 h 50 à 11 h 00	A.M. :	07 h 50 à 11 h 19
P.M. :	12 h 50 à 14 h 32	P.M. :	12 h 50 à 15 h 19

GRAND FROID ET JEUX EXTÉRIEURS

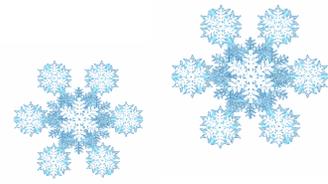
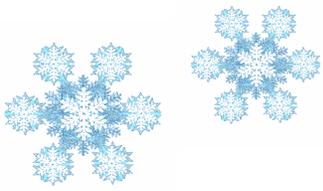
Malgré le froid, les élèves jouent à l'extérieur aux récréations. Ils doivent donc porter une tenue appropriée: pantalon de neige, tuque ou bonnet, mitaines, cache-cou. Merci de vous assurer que votre enfant est habillé chaudement lorsqu'il quitte la maison.



Lors des périodes de froid extrême et de grands vents (-28 degrés Celsius et plus froid), les élèves demeurent à l'intérieur afin d'éviter inconforts et de possibles engelures. Le bulletin météo fourni par Environnement Canada nous guide lors des décisions de garder les élèves à l'intérieur.

Pour les élèves qui fréquentent le service de garde, il est doublement important de s'assurer qu'ils sont bien habillés puisqu'ils jouent fréquemment dehors. Il serait apprécié qu'une paire de mitaines et des bas de rechange soient placés dans le sac d'école de votre enfant.





INSCRIPTION 2025 - 2026

L'inscription en ligne pour l'année scolaire 2025-2026 se fera à compter du 3 février prochain. Vous pouvez visiter le site cssps.gouv.qc.ca pour en savoir plus. Vous trouverez également quelques précisions à la page suivante du présent document.

LES PETITS CHANTEURS DE CHARLESBOURG

Votre enfant aime chanter et est âgé de 8 ans et plus ? La rentrée chorale des Petits Chanteurs de Charlesbourg, un organisme sans but lucratif de notre milieu, est prévue le 16 janvier prochain.

Des auditions auront lieu les jeudis 16 et 23 janvier à partir de 18hres. Les places sont disponibles sur rendez-vous à l'adresse suivante: petitschanteurscharlesbourg@gmail.com

Venez chanter avec des enfants dynamiques et qui adorent chanter !

MESSAGE DU SERVICE DE GARDE

Nous avons le plaisir de vous annoncer que le service de garde sera ouvert au cours de la semaine de relâche 2025.

Veuillez prendre note que la période d'inscription pour la semaine de relâche est maintenant terminée.

Par ailleurs, nous vous rappelons que les enfants non inscrits au service de garde sont autorisés à arriver sur les terrains de l'école à partir de **7 h 40** le matin et de **12 h 40** l'après-midi puisqu'il n'y a pas de surveillants à l'extérieur avant ces heures. Si vous souhaitez que votre enfant arrive à l'école entre 7 h 00 et 7 h 40, vous devez l'inscrire au service de garde. Nous vous rappelons qu'entre 7 h 00 et 7 h 40, les élèves doivent se présenter à la **porte 4** pour signaler leur présence.

Merci de votre précieuse collaboration.

MESSAGE AUX PARENTS

Procédure d'admission et d'inscription des élèves 2025-2026

Du 3 au 7 février 2025



ÂGE D'ADMISSION

- Cinq ans révolus avant le 1^{er} octobre 2025 pour les élèves de l'enseignement préscolaire 5 ans (maternelle 5 ans)
- Six ans révolus avant le 1^{er} octobre 2025 pour les élèves du primaire

NOUVEAUX ÉLÈVES

- Inscription à l'enseignement préscolaire (maternelle 5 ans), au primaire ou au secondaire
- Inscription au service de garde
- Inscription d'un élève qui fréquente actuellement une école ne faisant pas partie de notre centre de services scolaire

Vérification de l'école de bassin

Avant de procéder à l'inscription d'un nouvel élève, les parents doivent d'abord vérifier l'école de bassin de leur enfant en cliquant sur l'outil *Trouver mon école*, situé sur la page d'accueil (en haut, à droite) de notre site Web : cssps.gouv.qc.ca.

Inscription en ligne par Mozaïk-Portail Parents

À partir du 3 février 2025, les parents doivent consulter le site Internet de l'école de bassin (coordonnées disponibles au cssps.gouv.qc.ca, à l'outil *Trouver mon école*, situé en haut à droite) pour connaître les modalités d'inscription en ligne, pour l'école et pour le service de garde. Lors de l'inscription, les parents devront fournir **les documents suivants** :

- L'original du certificat de naissance de l'enfant (grand format) émis par le Directeur de l'état civil ;
- Le dernier bulletin scolaire émis (si votre enfant a déjà fréquenté une école) ;
- Une preuve de résidence sur le territoire du Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries (permis de conduire d'un parent de l'élève ou tout autre document provenant d'un ministère ou d'un organisme gouvernemental attestant l'adresse de l'élève) ;
- Les coordonnées téléphoniques de la personne à contacter en cas d'urgence.

Pour plus d'information sur l'admission et l'inscription, veuillez consulter le site Internet de votre école de bassin.

ÉLÈVES ACTUELS

- Inscription d'un élève qui fréquente actuellement le programme Passe-Partout ou l'une de nos écoles primaires ou secondaires

Un répondant de l'élève remplira et signera, en ligne, le renouvellement de son inscription à l'école et de son inscription au service de garde en suivant le lien « Inscription » dans Mozaïk-Portail Parents. Les détails relatifs à ce processus vous seront acheminés par votre école **au plus tard au début du mois de février prochain**.

Services offerts aux enfants âgés de 4 ans (révolus avant le 1^{er} octobre 2025)

MATERNELLE 4 ANS

Surveillez notre site cssps.gouv.qc.ca **au printemps 2025** pour connaître les écoles qui offriront ce service et les modalités d'inscription pour l'année scolaire 2025-2026.

PROGRAMME PASSE-PARTOUT

Ce programme éducatif est offert gratuitement, dans plusieurs de nos écoles, aux enfants de 4 ans et à leurs parents qui résident sur le territoire du centre de services scolaire. Durant l'année scolaire se dérouleront :

- 10 rencontres parents / enfants
- 6 ateliers enfants uniquement

Du 3 février au 20 mars 2025, les parents doivent consulter le site Internet cssps.gouv.qc.ca pour connaître les modalités d'inscription et pour en savoir plus sur ce programme (Parents et élèves / Admission-inscription / Inscription au programme Passe-Partout).

Lors de l'inscription, les parents devront fournir **les documents suivants** :

- L'original du certificat de naissance de l'enfant (grand format) émis par le Directeur de l'état civil ;
- Une preuve de résidence sur le territoire du Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries (permis de conduire d'un parent de l'élève ou tout autre document provenant d'un ministère ou d'un organisme gouvernemental attestant l'adresse de l'élève).

Pour plus d'information sur le Programme Passe-Partout, contactez le 418 666-4666, poste 6014.